



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement secondaire du deuxième  
degré S2  
Amt für Unterricht der Sekundarstufe 2 S2

Rue de l'Hôpital 1, 1700 Fribourg  
T +41 26 305 12 41  
www.fr.ch/S2

## Projet Matu2027, phase II

### Groupe de travail 5 : Certificat de maturité bilingue

#### 1. Considération

Le projet fribourgeois « Matu2027 » est mandaté par Mme la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonnens et placé sous la responsabilité du Service S2. Il vise d'une part à mettre en œuvre et à concrétiser au niveau cantonal les dispositions révisées de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité (ORM), du règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité (RRM) ainsi que du plan d'études cadre révisé (PEC). D'autre part, les directives fédérales sont l'occasion de repenser fondamentalement l'enseignement gymnasial et de le réexaminer à la lumière des défis actuels. Le canton de Fribourg saisit cette opportunité en voulant donner à l'enseignement gymnasial un profil propre, percutant et tourné vers l'avenir avec le projet « Matu2027 ».

#### Phase I

Sur cette base, le groupe de pilotage a créé cinq mandats partiels fin 2023 et a chargé cinq groupes de travail de les traiter. Une quarantaine d'enseignantes et d'enseignants ont travaillé pendant plus d'un an sur leurs sujets respectifs. Le chef de projet, Matthias Wider, a organisé plusieurs réunions afin de discuter et de partager l'avancement des réflexions. Les cinq mandats partiels couvrent les sujets suivants :

1. Plans d'études cantonaux (modèle de construction et de structure) et plans d'études par branches : branches fondamentales, options spécifiques et options complémentaires
2. Compétences transversales : autonomie
3. Thèmes transversaux : éducation au développement durable
4. Bilinguisme et mobilité
5. Travail de maturité et interdisciplinarité

Les résultats des travaux réalisés dans le cadre des mandats partiels seront publiés en avril 2025 dans le **rapport d'impulsion Matu2027** fribourgeois. Ce rapport constitue à la fois une base et une source d'inspiration pour la poursuite des travaux du projet au niveau cantonal et pour la planification de sa mise en œuvre dans les écoles. Il présente également les principes directeurs formulés par le groupe de pilotage lors de réflexions internes et d'échanges sur les mandats partiels, afin d'encadrer les travaux à venir et de définir les marges de manœuvre. Ainsi, les spécifications cantonales et les particularités propres à chaque école sont clairement mises en évidence.

#### Phase II

La première phase se termine en avril 2025, laissant place à la deuxième phase, qui apportera de nouvelles clarifications et concrétisations. Il s'agit de capitaliser sur l'élan actuel du projet, tel qu'il se manifeste à travers la diversité des idées présentées dans le rapport d'impulsion. Cette phase se concentre sur l'activation, la diffusion, l'analyse et la consultation du rapport d'impulsion. Pendant que les cinq groupes de travail cantonaux se concentrent sur la clarification d'autres questions et conditions préalables essentielles pour le projet, les

collèges peuvent dès à présent amorcer la discussion sur la mise en œuvre des objectifs du projet Matu2027, grâce au rapport d'impulsion.

Cinq groupes de travail sont mandatés pour traiter les thèmes suivants :

1. Grille horaire
2. Ressources
3. Travaux préparatoires à l'élaboration des plans d'études
4. Travail sur les plans d'études cantonaux
5. Certificat de maturité bilingue

Un autre mandat vise à évaluer en détail les résultats intermédiaires du projet Matu2027 (rapport d'impulsion), ainsi qu'à examiner leur planification spécifique et leur adaptation au sein des écoles :

6. Mise en œuvre dans les écoles

## 2. Mandat

Le groupe de travail doit approfondir certains aspects essentiels relatifs au contenu, à la méthode et à l'organisation du certificat de maturité bilingue, qui sont partiellement décrits dans le rapport d'impulsion. Les groupes de travail 1, 2 et 4 ont besoin de ces précisions, en particulier en ce qui concerne l'offre proposée en première année. Ce groupe de travail se concentre sur les exigences requises pour l'obtention du certificat de maturité bilingue reconnu par la Commission suisse de maturité. Ces directives sont en cours de révision. (Les documents de consultation sont disponibles, la décision de la Commission suisse de maturité (CSM) est attendue prochainement.)

La mission comprend les tâches suivantes :

- **Situation actuelle** : évaluation du concept actuel pour un certificat de maturité bilingue (analyse SWOT, avec données sur l'évolution et retours qualitatifs des élèves, des personnes enseignantes et des membres de la direction).
- **Situation souhaitée** : définition d'objectifs de développement tenant compte de l'analyse de la situation actuelle et des nouvelles directives de la CSM. Ces objectifs sont validés par le groupe de pilotage. Ensuite, révision du concept pour un certificat de maturité bilingue en tenant également compte du concept linguistique révisé de l'école obligatoire et des connaissances scientifiques (rapport Elmiger). Le concept doit tenir compte des différentes réalités bilingues à Bulle et à Fribourg. Des modèles adaptés à ces réalités peuvent être élaborés.
- **Formation continue** : proposer des thèmes et des formes de formation continue.

## 3. Membres du groupe de travail

- Direction : Martin Steinmann, recteur du Collège St-Michel
- Proviseurs des collèges : Arnaud Clément – Collège du Sud, Urs Perler – Collège Sainte-Croix, Antoine Marmy – Collège de Gambach
- Représentation du groupe de travail 4 Phase 1 (bilinguisme et mobilité) : Cyril Cattin, Marie-Hélène Zeller-Mühlhauser

## 4. Accompagnement

Pour les accompagner dans cette démarche, les écoles peuvent solliciter des spécialistes externes de l'université ou la direction générale du projet.

## 5. Documents

Rapport d'impulsion Matu2027

Commission suisse de maturité : Directives pour la mise en place de voies de formation plurilingues

Encouragement à l'apprentissage de la langue partenaire à l'école obligatoire (immersion) [Encouragement à l'apprentissage de la langue partenaire \(Immersion\) | Etat de Fribourg](#)

D. Elmiger, V. Tugner et A. Siegenthaler: « [Zweisprachiger Unterricht in der Schweiz : Kritische Literaturübersicht zum Stand der Forschung & bibliografische Datenbank](#) », Université Genf, 2023.  
<https://www.zemces.ch/fr/savoirs-and-reseau/observatoire-des-themes/enseignement-par-immersion>

## 6. Rémunération

Les enseignants et enseignantes sont rémunérés conformément aux directives de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport du 29 avril 2019 concernant la rémunération des personnes désignées par les services de l'enseignement en tant que membres de groupes de travail. Si les séances de travail ont lieu en dehors des heures d'enseignement, les enseignant-e-s sont rémunérés pour ce temps en fonction de leur échelle salariale. Si elles ont lieu pendant les heures d'enseignement, le cours peut être reporté ou préparé de manière à ce que les élèves puissent travailler de manière autonome. Les frais de déplacement sont remboursés conformément au Règlement du personnel de l'Etat (RPers), chapitre 8.3 sur les indemnités de déplacement (art. 101 LPers) et aux directives du 30 août 2016 (version entrant en vigueur le 1 er juillet 2023) relatives aux déplacements de service.

## 7. Programme

Quand	Qui	Quoi
8 juillet 2025	Groupe de pilotage	Validation des objectifs de développement pour la maturité bilingue
Octobre 2025	Groupe de pilotage	Rapport intermédiaire sur le nouveau concept de maturité bilingue
Novembre 2025	Groupe de pilotage	Validation du nouveau concept, qui servira également de base aux travaux sur les plans d'études
Décembre 2025	Service S2	Discussion avec les services de l'enseignement, direction Puis, adaptation des directives
Début 2026	Service / CODESS	Communication du nouveau concept pour la maturité bilingue (important pour les séances d'information sur les inscriptions 2027/28)